



## Avis de concours

L'Ecole Normale Supérieure de Fès organise le **14/05/2023** un concours pour le recrutement d'un technicien de 3<sup>ème</sup> grade (01 poste). La spécialité demandée est indiquée au tableau ci-dessous :

Spécialité	Nombre de postes	Adresse
<b>Techniques de Développement Informatique</b>	<b>01</b>	<b>l'Ecole Normale Supérieure : B.P 5206 – Bensouda – Fès</b>

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'un des établissements de formation professionnelle créé par le décret n° 2.86.325 du 8 Joumada I 1407(09 Janvier 1987) portant statut général des Etablissements de Formation Professionnelle, ou tout autre diplôme reconnu équivalent selon le décret n° 2.12.90 du 8 Joumada II 1433 (30 Avril 2012).

Les candidats désirant participer à ce concours, doivent s'inscrire sur le lien [econcours.usmba.ac.ma](http://econcours.usmba.ac.ma), et ce avant le **01/05/2023**.

Les candidats sélectionnés pour passer l'entretien oral, doivent déposer, **avant la date de l'entretien**, le dossier de candidature (Format Papier) au service des Affaires Administratives de l'Ecole Normale Supérieure de Fès à Bensouda-Fès.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur par intérim de l'Ecole Normale Supérieure de Fès mentionnant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ;
- Un CV portant la photo du candidat ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie du diplôme de Technicien Spécialisé ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Une autorisation sans conditions pour participer au concours et une attestation de travail récente pour les candidats fonctionnaires ;
- Déclaration sur l'honneur de la justesse des données.

**\*Les candidats n'ayant pas déposé leurs dossiers auprès de l'administration de l'ENS-Fès, avant la date de l'entretien oral n'auront pas le droit de passer cet entretien.**

**\*Les pièces administratives ne doivent pas être datées de plus de trois mois.**

**\*Tout dossier incomplet sera rejeté.**

Les listes des candidats admis pour passer les examens des concours seront publiées sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), et sur le site web de l'établissement [ens.usmba.ac.ma](http://ens.usmba.ac.ma). Cette dernière sera considérée comme convocation pour les examens.

Les listes des candidats admis définitivement et les listes d'attente seront publiées sur le portail et le site susmentionnés.